

Réunion du CA le 7 Novembre 2025

maison des associations en présence directe.

Membres présents: Christian Bossu, Françoise Scheiwiller, JP et Dominique Gallois, Michel Bourge, Cathy Drouet, Michel Allinant, Patricia Colas, Louis Carmona, Patrick Lorblanches, Évelyne Fourcade, Annette Poirier et Gilles Tessier.

Membres absents et excusés: Monique Métayer.

Début de la séance: 17h05

Ordre du jour de la séance :

1. Point sur les adhésions 2025/2026
2. Préparation AG
3. Préparation des 40 ans du club
4. Marche à suivre en cas de demande de logo dans le site (Autorisation, qui ...)
5. Planning rando à compléter
6. Point sur les séjours
7. Point sur les formations
8. Tour de table des différentes commissions (attentes, CR, etc ...)
9. Questions divers
10. Date de la prochaine réunion du CA

1. Point sur les adhésions 2025/2026

A ce jour, nous comptons 74 membres inscrits dont 3 nouveaux.

2. Préparation AG

La convocation et le bulletin de vote ont été envoyés à tous les adhérents. Déjà quelques retours pour les absents à l'AG avec les bons pour pouvoir.

L'organigramme de l'AG a été annoncé dans la convocation.

Monique se charge des clés, Dominique du vidéo projecteur et Louis de l'ordinateur.

Gilles et Françoise s'occupent des listings d'émargement

Dominique et Jean Pierre se chargent du pot de l'amitié.

3. Préparation des 40 ans du club

La préparation de la fête des 40 ans du club se poursuit. La partie restauration est déjà réservée. Jean Pierre et Dominique ont rencontré le DJ, sa prestation coûtera 600€ (il s'installera à partir de 16h et sera opérationnel jusqu'à 1h du matin).

Les membres organisateurs devront être là 1h avant l'accueil des invités

Michel Bourge apportera un écran pour les projections, Dominique se charge du vidéoprojecteur et Louis de l'ordinateur

Détail du budget pour cette fête : apéritif	: 300€	
Sacem	:100€	
DJ	:600€	
champagne	:250	
soit une dépense totale de	:1250€	pour 55 personnes inscrites actuellement.

Nous pensons relancer les invitations et inviter les anciens adhérents actifs du club.
A l'issue de cette soirée Dominique propose d'offrir un gobelet ADN à tous les présents ainsi qu'à tous les adhérents de l'association. Le coût du gobelet est de 1€ l'unité. Cette proposition est adoptée par le CA à l'unanimité.

4. Marche à suivre en cas de demande de logo dans le site (Autorisation, qui ...)

Suite au mal entendu avec les responsables de la ligue contre le cancer (la ligue nationale a refusé la démarche de Cathy alors la ligue locale avait donné son accord), le CA prend acte de tous projets proposés par ces membres en s'assurant de leur validité . Il faut s'assurer que les images et les logos soient protégés et seul le CA donne l'accord.

Entre Spirales et ADN , seuls les activités de Cathy doivent utiliser le logo ADN pour les adhérents Spirales et ADN qui participent à ces activités (marches conscientes, sorties patrimoine , séjour)

5. Planning rando à compléter

Quelques dates ont été rajoutées au calendrier

21 novembre Assemblée générale à 18h 45 à la salles des Ardrières
 25 novembre Marche consciente avec Cathy
 29 novembre soirée : conférence et causeries voyage initiatique au Népal au centre Beaulieu 18h30
 30 novembre marche avec Jp et Dominique
 7 Décembre randonnée avec Brigitte et Louis
 14 décembre Marche consciente avec Cathy
 31 décembre Réveillon (Cathy)
 11 janvier Marche consciente avec Cathy
 18 janvier galette
 19 avril Sortie patrimoine organisée par Cathy
 26 avril randonnée Louis et Brigitte

Bien entendu , de nombreuses dates sont encore à pourvoir, se rapprocher de Annette ou de Patricia afin de compléter le calendrier des activités des ADN . Merci d'avance.

6. Point sur les séjours

Les deux séjours proposés pour l'année 2026 sont complets.

Pour le séjour dans les monts du Beaujolais du 25 au 30 mai 2026 , nous avons 25 personnes inscrites avec une liste d'attente de quelques candidats.

Le repérage a été effectué par J P , Dominique, Michel et Patricia en octobre. Pour les randonnées 2 groupes de niveau seront proposés. La fourchette du tarif du séjour est comprise entre 560 et 580€

Pour Dinard du 26 au 28 juin 2026 avec Cathy , nous avons 22 personnes inscrites .

7. Point sur les formations

Christian signale que deux formations FFR viennent de paraître dans la Sarthe après deux ans de reports ou d'annulations.

- Technique randonnée pédestre – Préparer sa randonnée et s’orienter sur un itinéraire
_Le Mans – 17 janvier 2026 (15 places disponibles)
 - Technique randonnée pédestre – Concevoir un itinéraire et pratiquer en utilisant des outils numériques –
Yvré l’Évêque – 7 février 2026 (15 places disponibles), formation qui complète la précédente.
- Si vous êtes intéressé(e)s, je vous conseille de vous inscrire rapidement sur le site de la fédération à l’adresse : <https://formation.ffrandonnee.fr>

Merci de me prévenir, de me faire parvenir votre pré-inscription sur : adnpleinair72@gmail.com

La formation des adhérents est prise en charge par ADN en partie ou en totalité mais implique en contrepartie une participation active au sein de l’association (proposition et/ou conduite d’une randonnée, action au sein du CA, ...)

Deux personnes du club se sont déjà inscrites.

Cinq personnes de l’association devront recycler leur PSC EN 2026.

Annette a suivi la formation PSC en octobre.

8. Tour de table des différentes commissions (attentes, CR, etc ...)

Évelyne a signalé que le parcours de Boissé le sec a été retiré de « Ma Rando » suite au problème lié à un chemin dont le « propriétaire refuse l’accès ».

Elle a également fait la promotion des **25 randonnées incontournables de la Sarthe** pour le prix de **10€** .
Le coffret est en vente à la maison départementale des sports : 29 BD Saint Michel 72000 Le Mans ou Sarthe
Tourisme : 46 avenue François Mitterrand 72000 Le Mans

9. Questions divers

Cathy signale que les flyers de l’association doivent être actualisés pour le contenu et la photo et donc renouvelés pour l’année 2026.

10. Date de la prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du CA aura lieu le **24 Novembre 2025 à 17h30** à la maison des associations pour valider le nouveau bureau et les statuts de l’association.